



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2022-2023

JM/LW

P.V. ENEJER 06

**Commission de l'Education nationale, de l'Enfance, de la Jeunesse,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

**Procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2022**

Ordre du jour :

- 1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 11 novembre 2022**
- 2. Explications au sujet de l'étude du LISER « Regards de jeunes sur leur parcours de décrochage dans l'enseignement général » (demande du groupe politique CSV du 27 juin 2022)**
- 3. Divers**

\*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Gilles Baum, Mme Djuna Bernard, Mme Tess Burton, Mme Myriam Cecchetti, Mme Francine Closener, M. Paul Galles, Mme Martine Hansen, Mme Carole Hartmann, M. Max Hengel, M. Fred Keup, M. Claude Lamberty, Mme Josée Lorsché, Mme Lydia Mutsch remplaçant Mme Simone Asselborn-Bintz

M. Gilles Dhamen, du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

M. Georges Metz, Directeur du Service national de la Jeunesse (SNJ)  
Mme Nathalie Schirtz, Directrice adjointe du SNJ

Mme Joëlle Merges, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Simone Asselborn-Bintz, M. Georges Mischo

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

\*

Présidence : M. Gilles Baum, Président de la Commission

\*

## 1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 11 novembre 2022

Le projet de procès-verbal susmentionné est adopté.

## 2. Explications au sujet de l'étude du LISER « Regards de jeunes sur leur parcours de décrochage dans l'enseignement général » (demande du groupe politique CSV du 27 juin 2022)

Le Président de la Commission, M. Gilles Baum (DP), donne la parole à Mme Martine Hansen (CSV) qui explique que son groupe parlementaire a introduit la présente demande pour avoir de plus amples informations sur le rapport susmentionné du LISER. L'intervenante se renseigne plus particulièrement sur le coût dudit rapport, le mandat précis que le Service national de la Jeunesse (SNJ) a donné aux enquêteurs ainsi que la fiabilité et la crédibilité des conclusions, étant donné qu'elles reposent sur des entretiens avec vingt-deux participants seulement.

M. Gilles Baum (DP) donne la parole à M. le Directeur du SNJ qui explique que son service analyse la situation des jeunes décrocheurs scolaires sous plusieurs angles : aux publications des rapports annuels « Jeunes décrocheurs et jeunes inactifs au Luxembourg » s'ajoutent des enquêtes spécifiques, telles que l'étude « Les jeunes NEETs au Luxembourg » datant de 2017, ainsi que le rapport figurant à l'ordre du jour de la présente réunion.

A partir d'une présentation *PowerPoint*, M. le Directeur du SNJ présente les grandes lignes dudit rapport, les chiffres clés relatifs au décrochage scolaire, extraits des rapports annuels susmentionnés ainsi qu'un aperçu des mesures de lutte contre le décrochage, pour le détail desquels il est renvoyé au document figurant en annexe du présent procès-verbal.

Les éléments principaux de la présentation se résument comme suit :

- il est distingué entre cinq groupes de décrocheurs scolaires : des jeunes qui manquent d'information et subissent une orientation non souhaitée ; des jeunes souffrant de problèmes de santé, familiaux ou de fatigue scolaire ; des jeunes en conflit avec le corps enseignant et présentant des problèmes de comportement ; des jeunes ayant des problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage ; des jeunes ayant quitté l'école pour mettre en œuvre un projet professionnel bien défini ;
- tous les jeunes ou presque expriment le souhait d'accéder à une formation diplômante ;
- les pistes de réflexion suivantes sont évoquées pour lutter contre le décrochage scolaire : renforcer les actions d'information sur l'orientation, prévenir le harcèlement scolaire, retarder l'entrée dans la voie de l'apprentissage, résoudre les conflits avec les enseignants, élargir l'offre scolaire ;
- différentes mesures de lutte contre le décrochage scolaire sont en place, telles que la diversification de l'offre scolaire, le renforcement des Sepas (Services psycho-sociaux et d'accompagnement scolaires) et des services socio-éducatifs, les interventions en classe par les antennes locales du SNJ, l'introduction d'une nouvelle procédure de désinscription, comprenant un entretien avec le Sepas, la prise en contact systématique et le suivi des décrocheurs par les antennes locales du SNJ, la proposition d'alternatives à l'inactivité telle que des ateliers pratiques, des stages de découverte ou le service volontaire.

### Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les points suivants :

- Concernant les questions préliminaires soulevées par Mme Martine Hansen (CSV), M. le Directeur du SNJ explique que le protocole d'enquête sous rubrique a été validé par le comité d'éthique du LISER, de sorte que la fiabilité du rapport ne peut être mise en question. Etant donné que l'entrée en contact avec le public visé s'est avérée très difficile, l'objectif du rapport ne consiste pas à fournir des résultats quantitatifs, mais à donner la parole aux jeunes décrocheurs et à identifier leurs besoins pour en tenir compte dans les mesures accompagnant l'extension de l'obligation scolaire, telle que prévue par le projet de loi 7977 relative au droit à l'enseignement et à l'obligation scolaire. Les déclarations des jeunes décrocheurs sont certes partiellement contradictoires, mais constituent toutes des pistes de réflexion à creuser dans l'identification de futures mesures de lutte contre le décrochage scolaire. A noter par ailleurs que les constats du présent rapport s'alignent en grande partie sur ceux de l'étude plus exhaustive « Les jeunes NEETs au Luxembourg » menée par le LISER en 2017. Le coût de l'étude ainsi que des travaux préliminaires et de l'analyse subséquente s'élève à 140.000 euros.

- Mme Martine Hansen (CSV) pose la question de savoir en quelle mesure la prolongation de l'obligation scolaire permettrait d'aider les jeunes qui expliquent avoir abandonné l'école en raison de problèmes de santé. Les directions des établissements scolaires disposent en effet d'ores et déjà d'un large éventail de mesures permettant d'aménager l'itinéraire scolaire d'un élève malade, rendant une prolongation de l'obligation scolaire superflue. Mme la Directrice adjointe du SNJ explique que les problèmes de santé invoqués lors d'un décrochage scolaire s'avèrent souvent être des problèmes mentaux, auquel cas il importe d'accorder du temps à l'élève concerné pour qu'il surmonte ces problèmes sans qu'il se sente menacé par une éventuelle exclusion de l'école. Le représentant du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse explique que les objectifs du projet de loi 7977 susmentionné ne se limitent pas à la réduction du taux de décrochage scolaire, mais visent également à lutter contre la précarité à laquelle sont exposés la majorité des mineurs ayant abandonné prématurément leur formation. Force est en effet de constater que seulement 12 pour cent des décrocheurs âgés de quinze à seize ans arrivent à s'insérer sur le marché de travail, dont une grande majorité ne décrochent qu'un contrat à durée déterminée et se retrouvent dès lors dans des situations professionnelles très précaires.

- Interrogé par Mme Martine Hansen (CSV), le représentant ministériel explique que le harcèlement scolaire est un phénomène très préoccupant que le Ministère suit au plus près. Différentes mesures ont été mises en œuvre afin d'y remédier, telles que le renforcement personnel des Sepas, l'introduction de « child protection officers » en tant que projets pilotes dans certains lycées, qui seront généralisés avec l'entrée en vigueur du projet de loi 7994 portant aide, soutien et protection aux mineurs, aux jeunes et aux familles. A cela s'ajoute une plateforme interministérielle contre la délinquance juvénile, regroupant des représentants des Ministères concernés ainsi que de la Police grand-ducale et du Parquet, avec l'objectif d'adopter des mesures *ad hoc* en cas de situation de crise, et d'évoquer des stratégies à long terme pour lutter contre ce phénomène très inquiétant.

- Répondant à une question de M. Paul Galles (CSV), les représentants du SNJ expliquent que les raisons à l'origine d'un décrochage scolaire sont souvent multiples, liées à la fois à des motifs intérieurs (fatigue scolaire, traumatisme personnel,...) qu'à des facteurs externes (harcèlement, mauvaise orientation,...). C'est cette multiplicité de facteurs qui empêche de proposer des solutions simples aux jeunes concernés qui ne peuvent pas être catégorisés dans des groupes clairement définis.

- Mme Josée Lorsché (« déi gréng ») suggère d'adopter une approche positive dans la lutte contre le décrochage scolaire : au lieu d'analyser les raisons qui ont mené un élève à mettre fin à sa scolarité, l'on devrait examiner de plus près les éléments qui incitent des jeunes en difficulté scolaire à persévérer dans leur formation. Le représentant ministériel dit prendre

acte de cette piste de réflexion. Il renvoie par ailleurs aux rapports afférents de la Commission européenne selon lesquels le taux de décrochage au Luxembourg est bien inférieur à celui de la zone euro.

- Interrogée par M. Paul Galles (CSV), Mme la Directrice adjointe du SNJ explique que l'établissement scolaire auquel un jeune décrocheur devenu rattracheur souhaite être admis n'est pas informé d'office par les autorités scolaires de l'échec scolaire antérieur. Il revient au jeune lui-même d'en rendre compte lors d'un entretien à l'école lors duquel il doit expliquer les motivations à la base de sa candidature d'admission.

### **3. Divers**

Mme Martine Hansen (CSV), rappelant les requêtes afférentes de son groupe politique du 2 septembre 2022 et du 27 octobre 2022, demande à ce que la proposition de loi 7883<sup>1</sup> soit mise sous peu à l'ordre du jour d'une réunion de la Commission. Le Président de la Commission, M. Gilles Baum (DP), dit prendre acte de cette demande.

Le Président de la Commission, M. Gilles Baum (DP), informe les membres de la Commission du souhait exprimé par une délégation de la commission de l'enseignement du Conseil de la Communauté flamande de la Région de Bruxelles-Capitale d'avoir un échange de vues avec la Commission au sujet du multilinguisme dans les écoles luxembourgeoises. L'accueil de ladite délégation pourrait avoir lieu le 25 janvier 2023 à la Chambre des Députés et serait suivi par des visites dans une école fondamentale et un lycée à Luxembourg-ville.

Luxembourg, le 30 novembre 2022

#### Annexe

Présentation *PowerPoint* : « Rapports sur le décrochage scolaire »

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**

---

<sup>1</sup> Proposition de loi portant modification 1) de la loi modifiée du 7 octobre 1993 ayant pour objet a) la création d'un Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques ; b) la création d'un Centre de Technologie de l'Education ; c) l'institution d'un Conseil scientifique ; 2) de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental.

# Rapports sur le décrochage scolaire

- Rapport annuel: “Jeunes décrocheurs et jeunes inactifs au Luxembourg”
- Enquêtes spécifiques:
  - “Les jeunes NEETs au Luxembourg” (2017)
  - “Regard de décrocheurs de l’Enseignement général sur leur parcours, leur vécu et leur accompagnement” (2021)



# Chiffres-clé 2020/2021

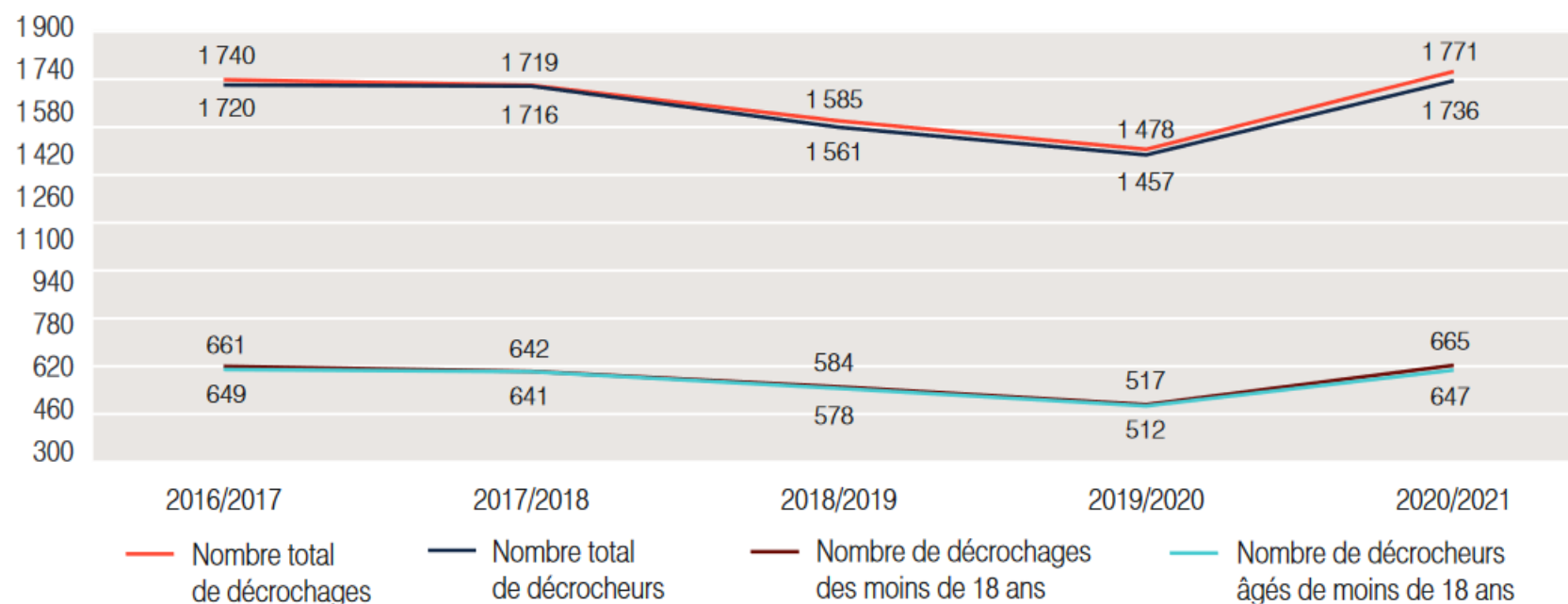
*(extraits du rapport annuel sur le décrochage scolaire)*



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

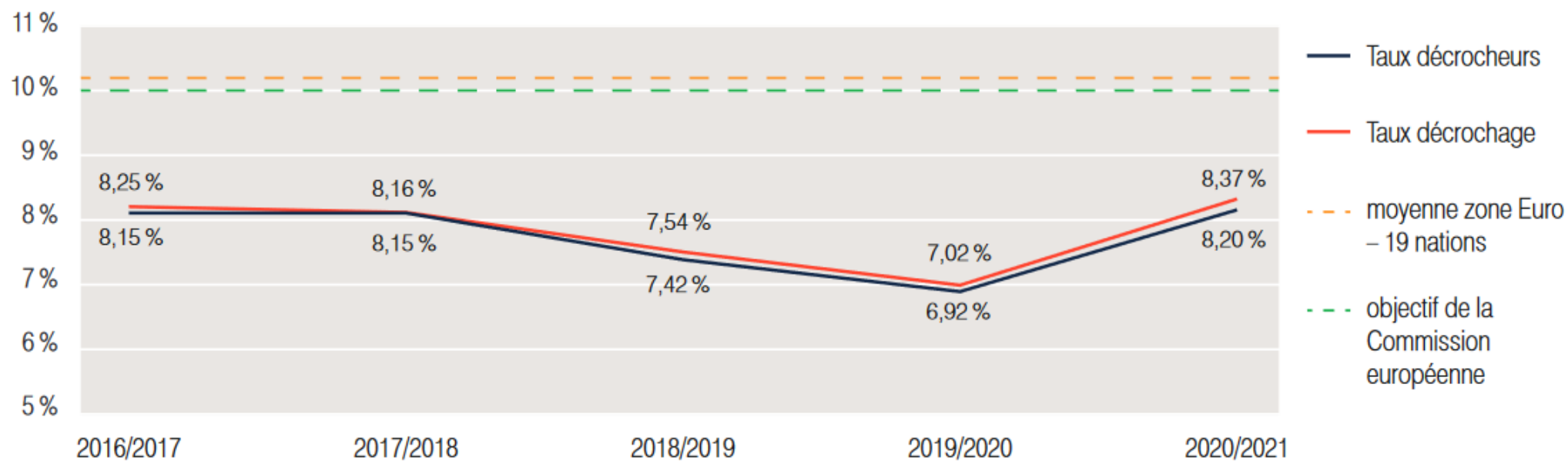
## Nombre absolu de décrocheurs & de décrochages

Figure 2



## Taux de décrocheurs et de décrochages

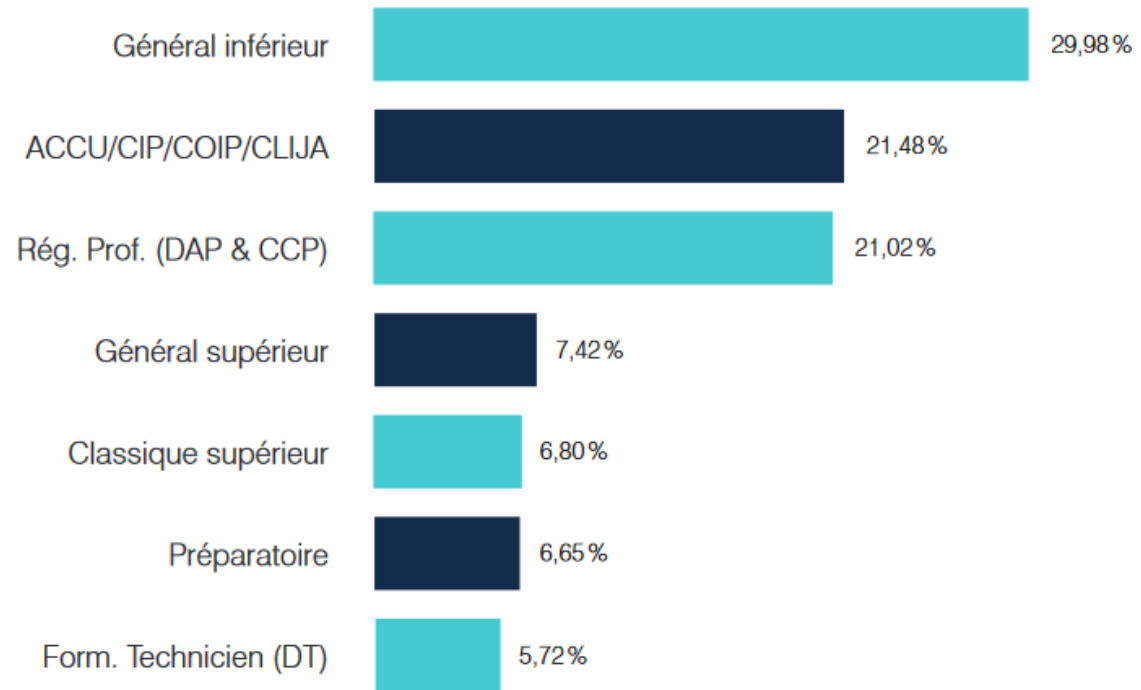
Figure 3





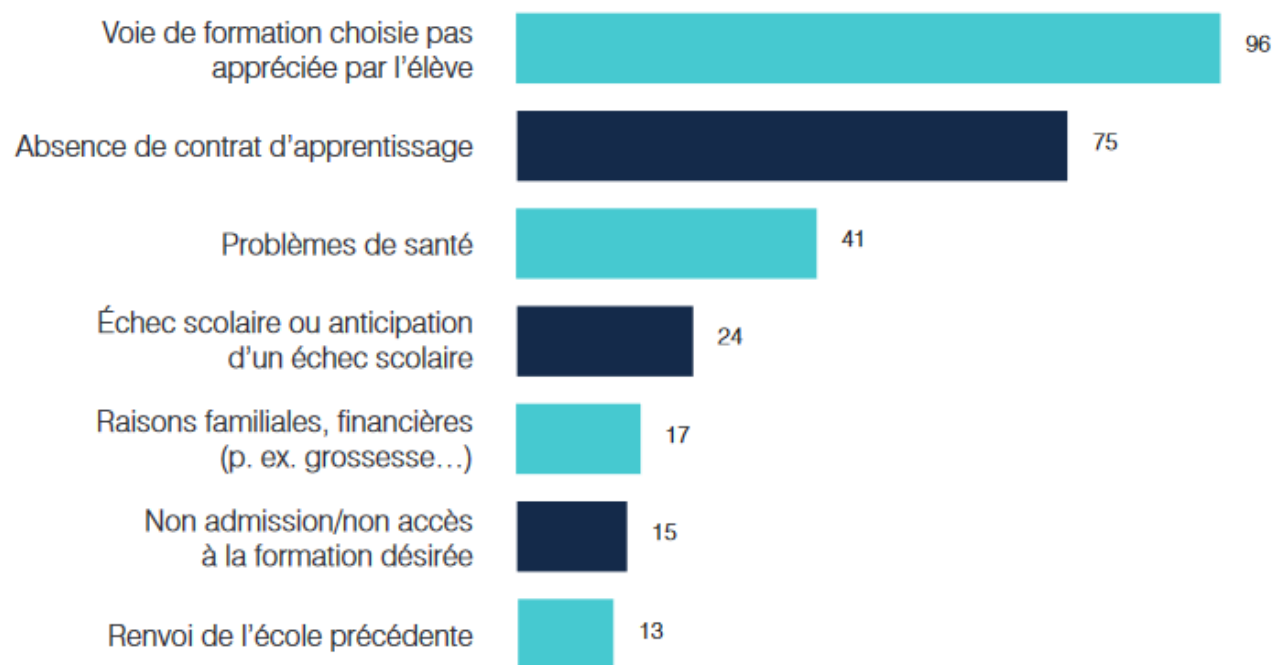
## Répartition des 16 à 17 ans selon type d'enseignement (2020/2021)

Figure 13



## Motif de départ (2020/2021)

Figure 16



# Les jeunes NEETs au Luxembourg

*(IGSS, LISER 2017)*



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

# Typologie des jeunes NEET proposée par LISER

G1: NEETs en situation de transition

G2: NEETs souffrant de problèmes de santé

G3: NEETs menant une recherche d'emploi intense, mais en difficulté d'insertion

G4: NEETs par choix

G5: NEETs au comportement déviant

G6: NEETs jeunes mères à faible capital humain

G7: NEETs démotivés en difficulté d'insertion



# Typologie des jeunes NEET

Le tableau suivant propose une description synthétique des 7 groupes identifiés à partir de notre analyse.

	Capacités cognitives	Niveau d'éducation	Existence de démarches actives pour sortir de l'inactivité ou du chômage	Soutien de l'entourage	Précarité financière	Comportements déviants	Santé	Charges familiales	Fréquence de la persistance/récurrence	Part du groupe dans l'ensemble des NEETs
G1 <sup>9</sup> . NEETs en situation de transition									20 %	15 %
G2. NEETs souffrant de problèmes de santé									41 %	7 %
G3. NEETs menant une recherche d'emploi intense, mais en difficulté d'insertion									81 %	5 %
G4. NEETs par choix									53 %	6 %
G5. NEETs au comportement déviant									59 %	10 %
G6. NEETs jeunes mères à faible capital humain									73 %	5 %
G7. NEETs démotivés en difficulté d'insertion									64 %	9 %

Guide de lecture : les cases vertes indiquent que la situation du groupe est positive, les cases rouges qu'elle est négative.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

# Regard de décrocheurs de l'enseignement général sur leur parcours, leur vécu et leur accompagnement

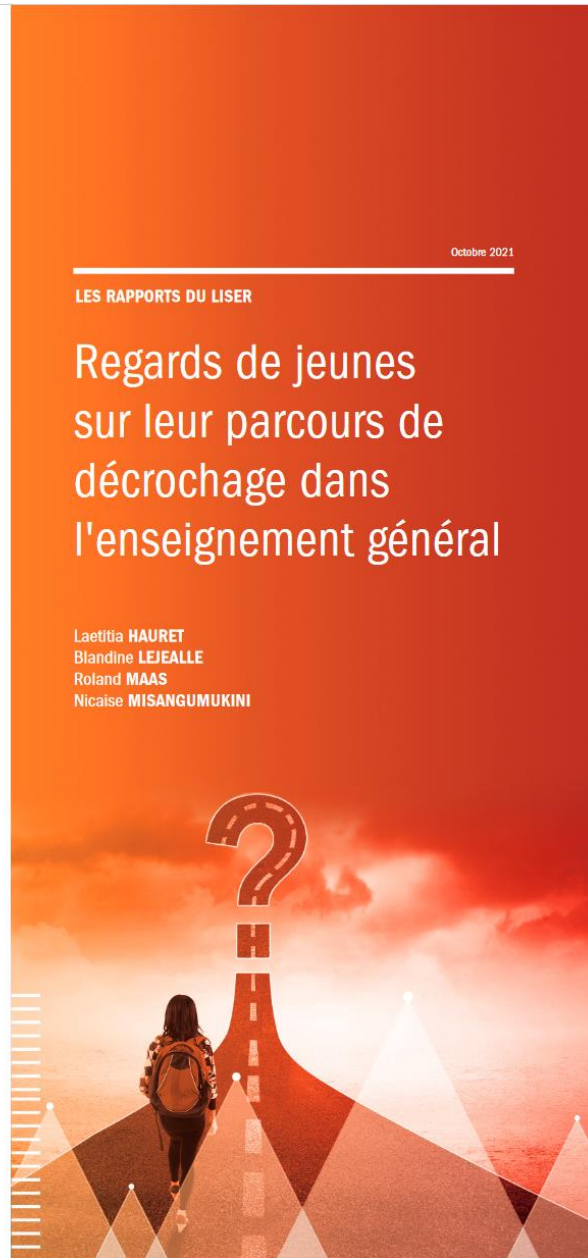
*(rapport LISER 2021)*



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

# Regards de jeunes sur leur parcours de décrochage dans l'enseignement général

Laetitia HAURET  
Blandine LEJEALLE  
Roland MAAS  
Nicaise MISANGUMUKINI



# Objectifs de l'étude

- Accompagner l'extension de l'obligation scolaire.
- Identifier les besoins des décrocheurs scolaires pour en tenir compte dans les mesures accompagnant l'extension de l'obligation scolaire.
- Donner la parole aux jeunes décrocheurs.





# Méthodologie de l'étude

Deux phases :

- **Phase préparatoire** : Entretiens exploratoires avec 6 experts et 4 jeunes.
- **Phase principale** : Entretiens avec 18 jeunes, soit un total de 22 jeunes.

Protocole d'enquête : validé par le comité éthique du LISER et la responsable de la protection des données à caractère personnel du LISER.



# Présentation synthétique des résultats

Typologie utilisée comme instrument d'analyse permet de :

- tenir compte de la diversité des situations ;
- réduire la complexité du phénomène social observé ;
- comparer des situations ;

Choix de trois axes d'analyse :

1. l'élément déclencheur principal du décrochage ;
2. les actions après le décrochage ;
3. les perspectives et projections de soi.



# Présentation synthétique des résultats

**G1** : Jeunes qui manquent d'information et subissent une orientation non souhaitée (7 jeunes)

**G2** : Jeunes souffrant de problèmes de santé, familiaux ou de fatigue scolaire (6 jeunes)

**G3** : Jeunes en conflit avec le corps enseignant et présentant des problèmes de comportement (4 jeunes)

**G4** : Jeunes ayant des problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage (4 jeunes)

**G5** : Jeune ayant quitté l'école pour mettre en œuvre un projet professionnel bien défini (1 jeune)



# Présentation synthétique des résultats

**G1** : Jeunes qui manquent d'information et subissent une orientation non souhaitée (7 jeunes)

**G2** : Jeunes souffrant de **problèmes de santé**, familiaux ou de fatigue scolaire (6 jeunes)

**G3** : Jeunes en conflit avec le corps enseignant et **présentant des problèmes de comportement** (4 jeunes)

**G4** : Jeunes ayant des **problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage** (4 jeunes)

**G5** : Jeune ayant quitté l'école pour mettre en œuvre un projet professionnel bien défini (1 jeune)

**G1**: NEETs en situation de transition

**G2**: NEETs souffrant de **problèmes de santé**

**G3**: NEETs menant une recherche d'emploi intense, mais **en difficulté d'insertion**

**G4**: NEETs par choix

**G5**: NEETs au **comportement déviant**

**G6**: NEETs jeunes mères à faible capital humain

**G7**: NEETs démotivés **en difficulté d'insertion**



# Présentation synthétique des résultats

**G1** : Jeunes qui manquent d'information et subissent une orientation non souhaitée (7 jeunes)

**G2** : Jeunes souffrant de problèmes de santé, familiaux ou de fatigue scolaire (6 jeunes)

**G3** : Jeunes en conflit avec le corps enseignant et présentant des problèmes de comportement (4 jeunes)

**G4** : Jeunes ayant des problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage (4 jeunes)

**G5** : Jeune ayant quitté l'école pour mettre en œuvre un projet professionnel bien défini (1 jeune)



# Groupe 1 : Jeunes qui manquent d'information et subissent une orientation non souhaitée (7 jeunes interviewés)

## ➤ Facteurs de décrochage

- Arrêt d'études («blocage» car pas accès au cycle moyen faute de moyenne, arrêt en cours d'année par manque d'intérêt ou orientation non souhaitée, manque d'information)
- Difficulté à comprendre, à assimiler les informations reçues sur l'orientation et les modalités de passage.
- Cette difficulté est accrue pour les jeunes immigrés.
- Désillusion en fin de parcours. Les jeunes sont confrontés à une orientation qu'ils ne souhaitent pas.
- Une partie des membres de ce groupe ont commencé un apprentissage, mais l'ont arrêté, car cela ne correspondait pas à leurs aspirations.
- L'apprentissage est souvent perçu par les jeunes et leur entourage comme un choix par défaut, un non-choix qui limitera les possibilités qui s'offriront à eux dans l'avenir.
- La voie de l'apprentissage est synonyme d'accès au marché du travail (et de sortie de l'école).



# Groupe 1 : Jeunes qui manquent d'information et subissent une orientation non souhaitée (7 jeunes interviewés)

## ➤ Actions après le décrochage

- Souhait de retourner aux études, mais sans suivre un apprentissage.
- Tentatives de raccrochage avec un succès limité et de courte durée (tentatives d'inscription dans une école, cours du soir, ENAD, Belgique).
- En attente de nouvelles opportunités (SVO, apprentissage en attente de mieux).



# Groupe 1 : Jeunes qui manquent d'information et subissent une orientation non souhaitée (7 jeunes interviewés)

## ➤ Perspectives et projection de soi

- Les jeunes souhaitent accéder à une formation diplômante.
- Au Luxembourg : classe COPRAL, ENAD, cours du soir, ...
- COPRAL peut être un choix par défaut.
- Etudes à l'étranger (principalement en Belgique).
- Pour dépasser le problème de la langue et éviter l'apprentissage (formations recherchées : aide familiale, éducateur/trice).
- ENAD et études en Belgique : accès sous conditions.





# Groupe 1 : Jeunes qui manquent d'information et subissent une orientation non souhaitée (7 jeunes interviewés)

## ➤ Pistes de réflexion

- Renforcer les actions d'information sur l'orientation (infos sur les passerelles, sur le suivi des notes, les orientations possibles, ....).
- Donner du temps aux élèves : retarder l'entrée dans la voie de l'apprentissage (maturité et être plus apte à affronter le monde du travail), pour formuler un projet de formation ou professionnel réaliste, ...
- Élargir l'offre scolaire (gamme de professions CCP, classes hybrides comme le Lycée Belval et le SNJ, stages)



# Présentation synthétique des résultats

**G1** : Jeunes qui manquent d'information et subissent une orientation non souhaitée (7 jeunes)

**G2** : Jeunes souffrant de problèmes de santé, familiaux ou de fatigue scolaire (6 jeunes)

**G3** : Jeunes en conflit avec le corps enseignant et présentant des problèmes de comportement (4 jeunes)

**G4** : Jeunes ayant des problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage (4 jeunes)

**G5** : Jeune ayant quitté l'école pour mettre en œuvre un projet professionnel bien défini (1 jeune)



## Groupe 2 : Problèmes de santé, familiaux ou fatigue scolaire (6 jeunes interviewés)

### ➤ Facteurs de décrochage

- Fatigue scolaire liée à du harcèlement, un problème familial ou de santé, à un traumatisme personnel.
- Les victimes de harcèlement ont pour certaines d'entre-elles pas eu la force d'en parler au lycée, d'autres l'ont fait et estiment que cela n'a pas permis d'améliorer leur situation, intervention de la direction, des services d'aide et d'accompagnement (SePAS, SSE) ou des enseignants jugée trop limitée.
- Les problèmes de santé peuvent avoir rendu difficile le suivi d'une scolarité : des absences répétées, stigmatisation de la part des autres jeunes, sentiments d'incompréhension de certains enseignants.
- Classes mosaïques permettent à ces jeunes de mieux "vivre", de reprendre du souffle, mais durée limitée et les problèmes de base ne sont pas réglés.
- L'aide proposée n'a pas été suffisante / ou mal comprise / mal perçue.



## Groupe 2 : Problèmes de santé, familiaux ou fatigue scolaire (6 jeunes interviewés)

### ➤ Actions après le décrochage

- Le décrochage est vécu comme un soulagement.
- Les jeunes ont besoin de se ressourcer, de sortir d'un mal-être.
- Certains ont travaillé ponctuellement ou SVO.
- Période de décrochage de 1 ou de 2 années avant d'avoir la force de formuler un projet et de s'y lancer.



## Groupe 2 : Problèmes de santé, familiaux ou fatigue scolaire (6 jeunes interviewés)

### ➤ Perspectives et projection de soi

- Volonté de raccrocher, mais uniquement quand les problèmes de base seront solutionnés, se sentir prêt à reprendre.
- Expérience positive dans système alternatif (CNFPC) avec un rythme plus adapté aux élèves, des enseignants disposant de plus de temps pour être à l'écoute des élèves.
- Besoins en information pour raccrocher.



## Groupe 2 : Problèmes de santé, familiaux ou fatigue scolaire (6 jeunes interviewés)

### ➤ Pistes de réflexion

- Prévenir le harcèlement scolaire et aider les jeunes qui y sont confrontés.
- Donner plus de temps aux jeunes qui ont des problèmes de santé ou des problèmes familiaux.
- Nécessité pour ces jeunes de pouvoir bénéficier d'un moment de répit, accroître la durée en classe mosaïque, développer les activités extrascolaires, ...
- Permettre à ces jeunes de rester en contact avec des structures pouvant les aider.
- Développer le relationnel : classe de plus faible effectif pour permettre un suivi plus personnalisé, insister pour contacter les services d'aide psychosociaux.
- Mener une réflexion sur les services d'aide en fonction des expériences des jeunes (sentiment de ne pas être pris au sérieux, ...).



# Présentation synthétique des résultats

**G1** : Jeunes qui manquent d'information et subissent une orientation non souhaitée (7 jeunes)

**G2** : Jeunes souffrant de problèmes de santé, familiaux ou de fatigue scolaire (6 jeunes)

**G3** : Jeunes en conflit avec le corps enseignant et présentant des problèmes de comportement (4 jeunes)

**G4** : Jeunes ayant des problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage (4 jeunes)

**G5** : Jeune ayant quitté l'école pour mettre en œuvre un projet professionnel bien défini (1 jeune)



## Groupe 3 : Conflits et problèmes de comportement (4 jeunes interviewés)

### ➤ Facteurs de décrochage

- Problèmes de comportement plus prononcés que les jeunes des autres groupes.
- Conflits répétitifs avec des professeurs, influence négative des pairs qui éloignent de l'institution scolaire, absentéisme (comme conséquence).
- Relations difficiles avec les enseignants exacerbées pour des jeunes qui sont déjà en difficulté.
- Perte de sens et incompréhension du parcours à suivre, démotivation et désengagement s'installent (ex. absentéisme débouchant sur des situations conflictuelles).





## Groupe 3 : Conflits et problèmes de comportement (4 jeunes interviewés)

### ➤ Actions après le décrochage

- La sortie du système scolaire est vécue comme un soulagement et parfois comme une injustice.
- Besoin de se ressourcer.
- Réflexion sur l'orientation et les solutions à envisager.
- Les jeunes font des petits boulots, recherchent un apprentissage ou des stages.
- Ils gagnent en maturité, ils prennent conscience de leur comportement.



## Groupe 3 : Conflits et problèmes de comportement (4 jeunes interviewés)

### ➤ Perspectives et projection de soi

- Les projets semblent mieux définis chez les membres de ce groupe (à l'exception du groupe 5).
- Ils ont un métier en tête lorsqu'ils cherchent à raccrocher.
- Les voies recherchées sont l'apprentissage (pour adultes), le raccrochage (certains ont une préférence pour la 2e voie), la classe COPRAL.



## Groupe 3 : Conflits et problèmes de comportement (4 jeunes interviewés)

### ➤ Pistes de réflexion

- Résoudre les conflits avec les enseignants (renforcer la médiation).
- Offrir des cours d'appui spécifiques ("neutres" c.à.d dispensés par d'autres enseignants).
- S'appuyer sur l'expérience positive des pairs.
- Aider les jeunes à se projeter (impacte aussi la motivation).
- Mêler études et activités hors école.



# Présentation synthétique des résultats

**G1** : Jeunes qui manquent d'information et subissent une orientation non souhaitée (7 jeunes)

**G2** : Jeunes souffrant de problèmes de santé, familiaux ou de fatigue scolaire (6 jeunes)

**G3** : Jeunes en conflit avec le corps enseignant et présentant des problèmes de comportement (4 jeunes)

**G4** : Jeunes ayant des problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage (4 jeunes)

**G5** : Jeune ayant quitté l'école pour mettre en œuvre un projet professionnel bien défini (1 jeune)



## Groupe 4 : Problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage (4 jeunes interviewés)

### ➤ Facteurs de décrochage

- Jeunes qui ne sont pas parvenus à trouver un apprentissage par manque de places, par l'impossibilité de trouver une entreprise d'accueil.
- Les jeunes sont aussi confrontés à l'absence de réponse de la part des employeurs à leurs demandes d'apprentissage.
- Jeunes dont le contrat d'apprentissage a pris fin (à leur initiative ou non).
- En cas de rupture de contrat, une reprise de contrat est autorisée dans un délai de six semaines après la résiliation. Ce délai peut cependant se révéler trop court et conduire à l'abandon du cursus.



## Groupe 4 : Problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage (4 jeunes interviewés)

### ➤ Actions après le décrochage

- Tentatives pour retrouver un patron d'apprentissage (aussi à l'étranger).
- Recherche d'un emploi non-qualifié pour stabiliser leur situation pour ensuite faire un apprentissage pour adultes.
- Ces jeunes semblent chercher plus activement une solution.



## Groupe 4 : Problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage (4 jeunes interviewés)

### ➤ Perspectives et projection de soi

- Accéder à une formation diplômante.
- Raccrocher par des cours du soir, l'ENAD (pour refaire une 5<sup>e</sup> AD) ou la classe COPRAL restent des solutions envisageables.



## Groupe 4 : Problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage (4 jeunes interviewés)

### ➤ Pistes de réflexion

- Adaptation de l'apprentissage : uniquement au sein de l'institution scolaire, allonger le délai d'inscription en cas de rupture de contrat, ...
- Formation apprentissage en langue française.
- Ajustement des classes CIP et/ou des classes COP aux besoins de ces élèves.
- Promouvoir des classes hybrides comme celles proposées par le Lycée Belval et le SNJ.





# Présentation synthétique des résultats

**G1** : Jeunes qui manquent d'information et subissent une orientation non souhaitée (7 jeunes)

**G2** : Jeunes souffrant de problèmes de santé, familiaux ou de fatigue scolaire (6 jeunes)

**G3** : Jeunes en conflit avec le corps enseignant et présentant des problèmes de comportement (4 jeunes)

**G4** : Jeunes ayant des problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage (4 jeunes)

**G5** : Jeune ayant quitté l'école pour mettre en œuvre un projet professionnel bien défini (1 jeune)



# Volonté de raccrocher répandue

**G1:** ...souhaitent accéder à une formation diplômante

**G2:** Volonté de raccrocher, mais uniquement quand les problèmes de base seront solutionnés, se sentir prêt à reprendre.

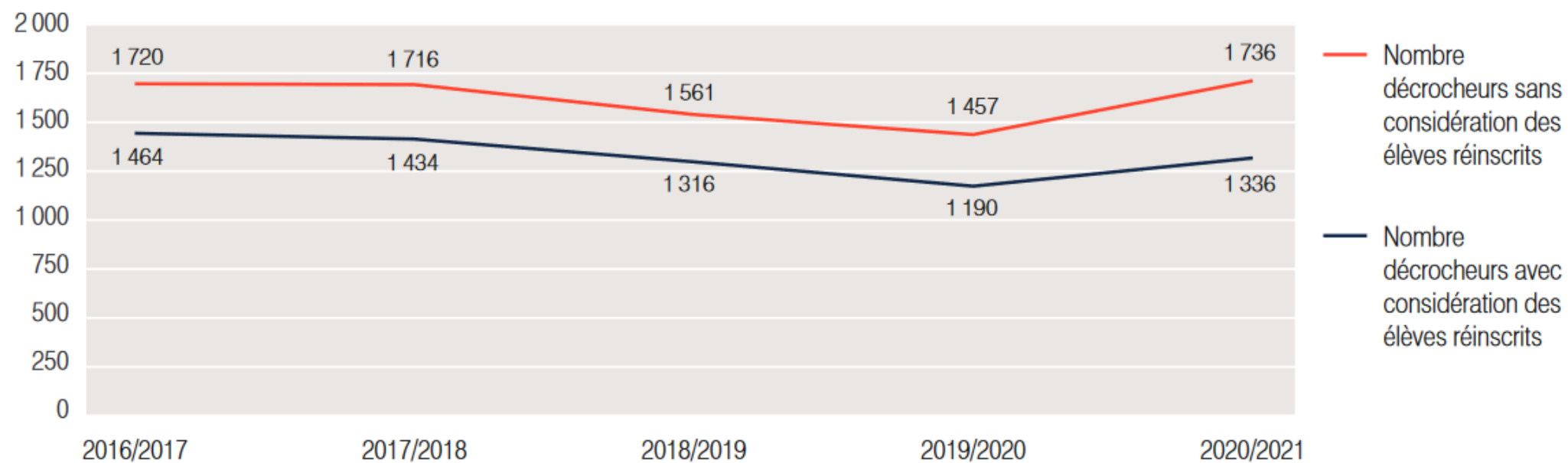
**G3:** Les voies recherchées sont l'apprentissage ..., le raccrochage ..., la classe COPRAL

**G4:** Tentatives pour retrouver un patron d'apprentissage



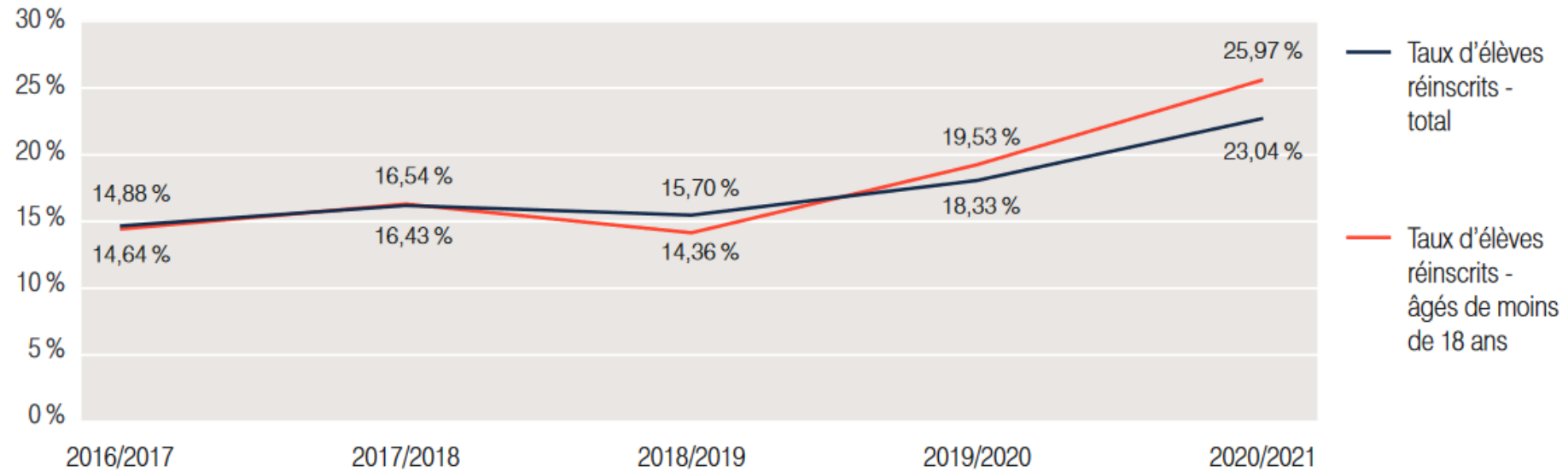
## Nombre de décrocheurs avec et sans élèves ré-inscrits

Figure 4



## Taux de décrocheurs réinscrits lors de l'année scolaire suivante (total & les moins de 18 ans)

Figure 5



# Mesures de lutte contre le décrochage



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

# Mesures de lutte contre le décrochage scolaire

## ➤ Prévention du décrochage («avant»)

- Diversification de l'offre scolaire
- Développement d'offres spécifiques: ENAD, CISP, ...
- Efforts au niveau de la formation professionnelle (inscription des élèves, suivi, ...)
- Renforcement des SEPAS et SSE
- Interventions en classe par les antennes locales du SNJ



# Mesures de lutte contre le décrochage scolaire

## ➤ Suivi des décrocheurs («pendant»)

- nouvelle procédure de désinscription, comprenant un entretien avec le SEPAS
- prise de contact systématique des décrocheurs par les antennes locales du SNJ



# Mesures de lutte contre le décrochage scolaire

## ➤ Conseil et alternatives à l'inactivité («après»)

- Suivi et offre de conseil par les antennes locales du SNJ
- Prise de contact avec les jeunes inactifs (p.ex. Foire “Deng Zukunft, däi Wee”)
- Alternatives à l'inactivité:
  - ateliers pratiques
  - stages de découverte
  - service volontaire

